

PROJET D'ECOLE

COLLEGE DU SACRE-CŒUR
CHARLEROI

Introduction

Lien entre projet pédagogique et projet éducatif

Le Projet d'Ecole du Centre Scolaire du Sacré-Cœur se place dans le cadre du Projet Educatif et Pédagogique du réseau jésuite commun à l'ensemble des établissements jésuites de Belgique francophone, dans l'optique de la pédagogie ignatienne, du projet éducatif de l'enseignement catholique et des objectifs généraux des enseignements primaire et secondaire.

Les priorités dont il propose la mise en œuvre ont été travaillées par les enseignants et les éducateurs et avalisées par le Conseil de Participation qui s'est inspiré des informations recueillies par :

- le contrat d'objectifs visant l'amélioration du système éducatif en y apportant la contribution du Collège via des objectifs propres au Collège, reconnus par les membres du personnel éducatif, du Conseil de Participation et du Pouvoir Organisateur ;
- les lignes d'inspiration propres au réseau jésuite ;
- des projets déjà en cours.

Les objectifs proposés dans le Projet d'Ecole mettent donc l'accent sur quelques priorités. Parallèlement, une série d'autres projets sont en cours ou prennent naissance d'année en année. Ils mettent en œuvre les dimensions soulignées dans le Projet Educatif et Pédagogique, tout en répondant aux directives officielles comme l'articulation avec le fondamental, l'organisation des classes du 1er degré, l'orientation des élèves, la pratique de l'évaluation formative et de la différenciation, la dimension pastorale, la mise en place des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques et la préparation du tronc commun.

Afin d'atteindre une plus grande efficacité, la poursuite de tous ces objectifs peut amener à aménager l'horaire hebdomadaire (cfr Décret du 17/7/98 art. 7), à revoir l'organisation de la vie quotidienne à l'école (idem, art. 8), à modifier la répartition du volume-horaire (idem, art.30).

Rappel des textes officiels

Le présent projet d'école prend sa place dans le cadre officiel défini par le Code de l'Enseignement (Articles 1.5.1-5, 1.5.1-6 et 1.5.1-7) ainsi que dans le paysage du Pacte pour un enseignement d'excellence défini par l'avis n°3.

Enumération des différents partenaires/personnes concernées

Pour atteindre les objectifs que l'établissement se fixe, il fait appel à des partenaires :

- Le centre CPMS ;
- Le centre PSE ;
- Le diocèse du Hainaut de l'Enseignement Catholique (Sedess) ;
- Le SeGec ;
- Le pôle territorial ;
- La coordination zonale (Zone 10) ;
- La Cocéjé (Coordination des collèges et écoles jésuites) ;
- La FWB ;
- ...

Coordination Jésuite et explication des 5 axes choisis

Les établissements jésuites sont réunis au sein d'une coordination basée à Namur dont l'objectif est d'assurer la cohérence entre les actions et les gestes quotidiens posés par les membres de la communauté éducative, et les valeurs sur lesquelles se fonde l'éducation jésuite telle qu'elle peut se concevoir en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les thématiques qui construisent notre projet d'Ecole sont issues du Congrès mondial rassemblant tous les délégués à l'éducation jésuite qui s'est déroulé à Rio en 2017.

Elles peuvent se résumer en **5 mots** : Compétence - Compassion – Commitment (Engagement) - Conscience – Environnement. Chacune d'elles est entièrement explicitée dans le projet éducatif et pédagogique de l'établissement.

En quelques mots :

- **Compétence** : L'établissement met en place tout ce qui est nécessaire à former des jeunes compétents, capables de construire une pensée autonome et critique, d'agir collectivement et en toute responsabilité. Il sera donc attendu que l'établissement fixe des objectifs, et procure les moyens nécessaires pour y arriver ainsi que des outils pour évaluer l'action.
- **Compassion** : L'établissement met en place tout ce qui est nécessaire pour que les jeunes puissent devenir des acteurs de réconciliation et de compassion, à savoir des jeunes ...
 - qui se connaissent eux-mêmes et qui connaissent le monde ;
 - qui apprennent à accueillir l'autre comme un membre de sa famille, à vivre ensemble sans nier les différences, à regarder au-delà du groupe auquel ils appartiennent et qui les rassure pourtant ;
 - qui ont une vision et compréhension éclairées du monde et des enjeux de société ;
 - qui ont conscience que leur vision est toujours colorée par leur histoire singulière et leur parcours individuel.

- **Commitment** (engagement) : L'établissement met en place tout ce qui est nécessaire pour permettre aux jeunes de s'engager dans la société de demain en y prenant les responsabilités qui sont les leurs, à savoir :
 - choisir librement de se mettre au service des autres ;
 - être capables de dialoguer et de s'ouvrir à la perception et au vécu de l'autre ;
 - être capables de se transformer ;
 - être capables d'agir au-delà de leur zone de confort et de mesurer les conséquences d'une décision pour eux-mêmes et pour autrui ;
 - chercher à agir pour plus de justice, de solidarité et de paix dans le monde.
- **Conscience** : L'établissement met en place tout ce qui est nécessaire pour former des jeunes de conscience et d'engagement, c'est-à-dire :
 - qui ont conscience de leurs représentations et de celles des autres, qui peuvent se remettre en question et dépasser leurs préjugés ainsi que ceux des autres ;
 - qui agissent avant tout pour les autres ;
 - qui savent faire preuve d'empathie.
- **Environnement** : L'établissement met en place tout ce qui est nécessaire pour :
 - veiller à des relations de qualité, saines et sereines, entre les élèves, entre les élèves et les adultes, entre les familles et l'école, entre les différents acteurs pédagogiques (professeurs, direction, éducateurs...);
 - créer et maintenir un environnement scolaire sain et sûr pour tous, y compris en termes de bâtiments scolaires ;
 - promouvoir l'engagement profond des acteurs en faveur de la sauvegarde de toute la création en vue d'un monde plus durable et écoresponsable, tant en termes de compréhension des enjeux de société que d'actions justes et solidaires.

1. COMPETENCE

Qui dit enseignement dit compétences. Le projet éducatif et pédagogique est au cœur des écoles jésuites. Il vise à former des jeunes compétents, **autonomes** intra et extra muros, capables de **réagir face à une situation-problème**, de **prendre des initiatives positives** pour leur intérêt et celui de la communauté, d'adopter une **pensée critique** tant sur le plan cognitif qu'en prenant position face au monde qui l'entoure, et devenir ainsi capables de jouer leur rôle de **citoyens engagés** dans des projets scolaires ou sociétaux.

L'enseignement dispensé vise **l'excellence humaine et académique**. Ce qui induit une exigence de **profondeur**, de **qualité** et de **rigueur**. Tant l'élève que le professeur auront à cœur de développer le **sens de l'effort** afin de chercher à toujours progresser dans leurs apprentissages. Le professeur permettra à ses élèves de **se tromper** car l'erreur et l'échec font non seulement partie de la vie mais sont aussi sources d'évolution à condition de pouvoir en tirer un enseignement. En conséquence, il sera bon de corriger, de relire, d'éclairer l'élève sur l'origine de ses difficultés. Ce procédé conduira l'élève vers la réussite tout en lui permettant de garder la confiance en ses capacités.

La recherche de l'excellence humaine et académique privilégie aussi la **qualité** des démarches **plutôt que la quantité** des matières vues. **Mieux vaut voir moins, mais mieux**. Ce principe vaut tant pour l'équipe éducative que pour les élèves. Cette recherche sous-entend :

- une base de savoirs minimale à **maitriser en profondeur** et à définir en coordination pour chaque discipline ;
- une recherche continue d'expériences pédagogiques variées et innovantes ;
- une volonté de laisser de la place à la créativité, à l'audace pédagogique, à l'expérimentation, à l'initiative, à l'analyse du feedback de ces expériences ;
- une mise en place d'activités transversales et interdisciplinaires (voir les différents projets déjà réalisés) ;
- une capacité de se remettre en question tant au niveau du fonctionnement de l'apprentissage que du suivi donné à l'élève.

La recherche de l'excellence humaine et académique impose également « une culture de qualité » qui traverse toutes les démarches entreprises au sein de nos écoles et collèges et qui intègre les processus de **relecture** et de **discernement**. Cela est mis en œuvre à travers des **évaluations formatives régulières** qui demandent à l'élève de s'engager dans une étude et/ou un travail demandé. Le caractère formatif de l'évaluation lui donne le droit à l'erreur. Parallèlement, l'élève sera soumis à des **évaluations sommatives modulaires** qui auront fonction de **diagnostic**, de **régulation** et d'**orientation**.

En ce qui concerne **chaque membre de l'équipe éducative**, la recherche de la qualité se traduira dans sa visée à améliorer ses compétences professionnelles. C'est ainsi qu'il s'engage à :

- **entretenir un travail collaboratif** continu qui débouche sur des pratiques innovantes, décloisonnées et interdisciplinaires ;
- **travailler en équipe** de coordination à travers l'échange et la construction commune de certaines parties de ses cours ;
- **construire**, en équipe, les évaluations en lien avec les apprentissages ;
- **intégrer** le processus d'orientation positive de l'élève ;
- **actualiser** sans cesse ses connaissances et compétences en participant notamment à différentes formations ;
- **procéder** à une auto-évaluation régulière et à accepter le regard d'autres sur ses propres pratiques ;
- poser un **regard critique** sur sa posture d'éducateur ;
- **participer activement** aux différents projets de l'établissement dont le contrat d'objectifs ;
- explorer et expérimenter **les fondements de la pédagogie jésuite** et en approfondir sa connaissance.

2. COMPASSION

Une école moderne doit savoir s'adapter aux besoins et aux faiblesses des élèves. Il n'est plus envisageable de chercher à mettre tous les apprenants sur un même pied d'égalité : l'enseignement doit tendre vers une **équité** entre les élèves afin de favoriser **l'inclusion de chacun** au sein de l'établissement et des processus d'apprentissage.

Des aménagements raisonnables sont ainsi octroyés aux élèves ayant besoin d'une attention spécifique. Suite à un bilan réalisé par un spécialiste et l'élaboration d'un protocole en collaboration avec les parents, une équipe responsable est chargée d'assurer la mise en place de tout un panel d'aides pour que l'apprentissage de l'élève à besoins spécifiques et son intégration au sein de la classe par les professeurs se passent au mieux. De manière non-exhaustive, ces dispositifs comprennent :

- la mise en place de supports adaptés (pas de recto verso, présentation aérée...);
- l'octroi d'un temps supplémentaire lors des évaluations ;
- l'utilisation de certains outils supplémentaires ;
- l'intégration d'une tablette numérique comme support de cours ;
- ...

Parallèlement, tous les autres élèves bénéficient d'une attention liée à leurs éventuelles difficultés qui se traduit par :

- des exercices supplémentaires ;
- une remédiation au sein du cours ;
- un accompagnement spécifique en méthode de travail ;
- un travail spécifique éventuel sur son orientation ;
- ...

Ces différents dispositifs cherchent ainsi à mettre l'élève dans les meilleures conditions pour permettre sa réussite au sein de l'enseignement jésuite. De même, les dispositifs d'évaluations ne sont plus vus comme une simple addition de résultats définissant la réussite (ou l'échec) de tel ou tel élève, mais doivent tenir compte des éléments suivants :

- **valoriser** ce qui est déjà acquis et **baliser** le chemin de ce qui reste à acquérir ;

- **apprécier** la dynamique de l'élève et **observer** la progression de ses apprentissages. Il s'agit de tenir compte de la façon dont l'élève fait face à ses éventuelles difficultés, constater s'il est acteur de sa scolarité en acceptant les aides proposées et en faisant preuve de pugnacité face au(x) problème(s) rencontré(s) ;
- **intégrer** de manière complémentaire les évaluations formatives, l'auto-évaluation, la dynamique participative et les évaluations sommatives à visée certificative ;
- **construire** avec l'élève un processus d'orientation positive.

Au sein du réseau jésuite local, un travail d'équipe de la part des enseignants et de la direction est requis pour proposer le meilleur apprentissage possible aux élèves. Cette collaboration peut se matérialiser sur plusieurs points tels que :

- le partage d'information et la construction de documents fondateurs ;
- la participation aux formations initiées par la coordination et aux actions menées par la pastorale scolaire ;
- la mise en commun de ressources et d'outils.

Les relations vécues au sein du réseau international confirment notre identité, notre appartenance à une citoyenneté mondiale et notre ancrage dans la spiritualité ignacienne. Il est donc nécessaire de toujours vouloir s'adapter aux demandes de l'enseignement moderne et d'essayer de pousser chaque élève vers le haut.

3. COMMITMENT (ENGAGEMENT)

Il est nécessaire de réfléchir et d'agir ensemble pour relever les défis de la société de demain. La collaboration et le partage d'idées font partie intégrante de nos valeurs et notre identité jésuite. Dans cette optique, nous visons à former des jeunes de conscience et d'engagement, c'est-à-dire des citoyens responsables qui sauront prendre part et jouer un rôle actif dans la société. Ils seront aussi capables de relever les défis du monde de demain.

1. Engagement à collaborer et à faire réseau

La collaboration et l'engagement sont attendus à plusieurs niveaux.

- a. La collaboration entre les élèves eux-mêmes et avec les professeurs afin d'enrichir les apprentissages et de favoriser un climat de travail adéquat. Pour ce faire, différents types d'évaluations existent (auto-évaluation, formatif, sommatif et certificatif).
- b. Les pratiques collaboratives au sein de l'équipe pédagogique afin d'innover et d'enrichir ses propres pratiques pédagogiques. Elles permettent aussi de se questionner sur sa posture d'enseignant ou d'éducateur, et sur nos pratiques pédagogiques et éducatives. En ce sens, le regard d'autrui devra être perçu comme une critique constructive afin de prendre du recul et d'avoir une relecture de nos pratiques.
- c. La collaboration au sein du réseau jésuite afin de favoriser les relations et les échanges entre les écoles porteuses de mêmes valeurs, notamment par le biais de journées pédagogiques communes.

D'un point de vue général, il faut assimiler la collaboration à un enrichissement permanent, tant au niveau personnel que pédagogique, afin d'allier tradition et innovation. La collaboration est attendue à tous les niveaux et il s'agit de prendre conscience qu'elle apporte enrichissements et bénéfices multiples. Elle permet de mieux se connaître soi-même, de mieux connaître l'autre, de se remettre en question, d'aller plus loin.

2. Engagement pour plus de justice sociale

Notre établissement s'engage à :

- accueillir tout le monde, sans exception, tout en respectant le cadre légal ;
- apprendre à vivre ensemble dans un monde multiculturel en faisant de la différence individuelle un enrichissement pluriel et bénéfique pour tous. Cela engendre **d'accepter et de respecter réciproquement l'autre dans sa singularité**, son passé, sa culture ;
- former des jeunes prêts à s'ouvrir aux autres, à être au service d'une communauté sans rien attendre en retour ;
- favoriser l'équité et lutter contre les inégalités ;
- s'ouvrir à l'autre en l'aidant dans ses difficultés, en mettant en place des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques ;
- promouvoir la citoyenneté chez les élèves et les conscientiser aux processus démocratiques existants ;
- éveiller une réflexion, auprès des élèves et de l'équipe éducative, sur les enjeux socio-économiques, politiques, écologiques du monde qui nous entoure.

D'un point de vue général, notre objectif est de former des jeunes de conscience, de réconciliation et d'engagement. En ce sens, ils deviendront acteurs d'un monde plus juste et plus solidaire.

4. CONSCIENCE

Le développement spirituel des élèves visant à former des jeunes emplis de conscience et de compassion, est présent dans toutes les démarches organisées au sein de notre école.

Nous visons à former des jeunes qui :

- sont capables avant tout d'agir pour les autres et de se mettre au service des autres ;
- sont capables de se remettre en question, de dépasser leurs préjugés en ayant conscience de leurs représentations et de celles des autres.

Notre école s'engage à être catholique et à offrir une formation à la foi en respectant les autres religions et les autres représentations du monde. L'école est soutenue dans cette dimension par l'équipe pastorale. Un des points centraux de notre démarche est de pouvoir accueillir l'autre dans son entièreté, avec ses propres réalités et différences. A travers cela, nous encourageons une attitude remplie d'espoir afin d'engendrer un dialogue vrai et constructif.

Le développement spirituel de nos élèves sera ponctué par des célébrations de joie et d'espérance. Elles ont pour objectif de vivre pleinement un évènement, de le partager et de lui donner du sens. D'une part, ces moments permettent à nos élèves de grandir, de réfléchir et de se construire individuellement. D'autre part, ces temps de partage et de réflexion permettront de créer du lien et de le cultiver.

Outre l'équipe pastorale de l'école, nous pourrons compter sur l'aide et le soutien de la Coordination des collèges qui organise des temps de rencontre et de formation entre les différents acteurs pour mettre des outils à leur disposition. Tous les membres de l'équipe éducative sont présents dans ce processus.

→ **Nous faisons le pari de la force éducative issue des rencontres avec l'autre, avec ses différences, qu'elles soient sociales, culturelles ou d'une quelconque nature. Nous souhaitons, de la sorte, former des jeunes de réconciliation et d'engagement :**

- capables de dialoguer et de s'ouvrir à la perception et au vécu de l'autre ;

- capables de se transformer (c'est-à-dire capables de faire preuve d'auto-critique et de s'engager vers un changement positif et ainsi évoluer dans sa manière d'être au bénéfice de la communauté) ;
- capables d'agir au-delà de leur zone de confort et mesurant les conséquences d'une décision pour eux-mêmes et pour autrui ;
- qui cherchent à agir concrètement pour plus de justice, de solidarité et de paix dans le monde.

→ **Notre objectif est ici de former des jeunes de conscience, de réconciliation et d'engagement. Il s'agit de développer la conscience politique de nos élèves, de les inviter à accueillir l'autre avec ses différences et d'agir pour faire advenir un monde plus juste et plus solidaire. C'est ainsi que notre école se doit :**

- d'être accessible à tous ;
- d'amener ses différents acteurs, élèves et équipes éducatives à s'engager dans la lutte contre les inégalités et pour plus d'équité ;
- de développer l'école citoyenne pour que les élèves puissent explorer les processus démocratiques de participation, de prise de décision négociée et d'action collective ;
- d'initier, auprès des élèves et de l'équipe éducative, une réflexion sur notre mode de vie et notre manière de consommer en vue de développer des habitudes de vie plus respectueuses de la place des différents acteurs du monde socio-économique, du producteur au consommateur en passant par les différents intermédiaires ;
- au sein de la classe, entre les élèves eux-mêmes et entre les élèves et l'enseignant, les apprentissages s'enrichissent des particularités de chacun et du travail d'équipe.
- d'apprendre à connaître l'autre dans son environnement en allant à sa rencontre.

5. ENVIRONNEMENT (réconciliation)

Dans cet engagement, l'objectif est double. En effet, notre établissement a décidé de travailler sur deux axes : l'axe humain et l'axe environnemental car nous sommes conscients des enjeux environnementaux et de l'impact humain sur celui-ci. Le respect de la nature et de l'environnement doit faire l'objet de l'éducation transmise au sein de nos établissements.

Cela nécessite de mettre en place un environnement sain, accueillant et durable pour tous, que ce soit au niveau local ou mondial.

a. Axe humain

Cet axe a pour but de favoriser et développer le vivre ensemble. Pour ce faire, il nous paraît primordial de veiller à des relations de qualité, saines, sereines et bienveillantes entre les différents acteurs au sein de l'établissement (élèves, enseignants, direction,...) et avec les « acteurs périphériques » (familles, PMS, associations,...).

Pour ce faire, on visera à :

- améliorer le bien-être des acteurs et le climat scolaire ;
- développer le sentiment d'appartenance à l'école ;
- développer la citoyenneté et les principes de démocratie à travers l'élection des délégués, le conseil de participation,... ;
- développer l'appartenance à une société qui doit être plus solidaire à travers des activités caritatives ;
- développer l'entraide entre les différents acteurs de l'établissement ;
- permettre aux élèves de réfléchir à leur orientation de manière positive ;

b. Axe environnemental

De plus, il nous paraît important de proposer un environnement scolaire adéquat, sain et sûr.

L'école s'engage également à sensibiliser sa population, au sens large, au monde dans lequel elle évolue ainsi que de les faire réfléchir aux enjeux et aux défis de la société actuelle. En ce sens, nous voulons que nos élèves deviennent des citoyens responsables de la société de demain, des acteurs de la protection de l'environnement.

Pour ce faire, on visera à

- mettre en place des actions à travers l'Ecoteam ;
- conscientiser et apprendre ; des gestes simples mais indispensables pour veiller au respect de notre planète ;
- créer des activités et des projets en communion avec la nature ;
- favoriser le développement durable
- assainir le cadre de vie et améliorer l'hygiène de vie

Le but est de former des acteurs engagés dans la société de demain, écoresponsables, justes et solidaires. En effet, ces objectifs se croisent et témoignent de notre projet éducatif jésuite : développer l'excellence humaine pour un monde plus juste.